



VIII^e RÉUNION ANNUELLE ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC – SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche synthèse

(mise à jour : 2013-07-21)

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Délégation pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF)
 - Paris (France)
 - 26 juin au 2 juillet 2013
- PARTICIPANTS**
- Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
 - M^{me} Jeannine Richard, députée des Iles-de-la-Madeleine et vice-présidente de la DANRSF
 - M. Pierre Reid, député d'Orford et vice-président de la DANRSF
 - M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys et membre de la DANRSF
 - M^{me} Sylvie Roy, députée d'Arthabaska
 - M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne
 - M^{me} Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
 - M^{me} Laurence Gaboury, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
- Délégation française**
- M. Jean-Pierre Bel, président du Sénat de la République française
 - M. Jean-Claude Carle, sénateur de la Haute-Savoie et président du Groupe interparlementaire France-Québec
 - M. Jean-Marc Todeschini, sénateur de la Moselle et vice-président du Groupe interparlementaire
 - M. Rémy Pointereau, sénateur du Cher et vice-président du Groupe interparlementaire
 - M. Jacques Legendre, sénateur du Nord
 - M. Ambroise Dupont, sénateur du Calvados
 - M. Marc Daunis, sénateur des Alpes-Maritimes
 - M. Jean-Claude Gaudin, sénateur des Bouches-du-Rhône
 - M. Michel Houel, sénateur de la Seine-et-Marne
 - M^{me} Anne-Laure Saint-Dizier, secrétaire exécutive du Groupe interparlementaire.
- CONTEXTE**
- En vertu du protocole d'accord entre le Sénat de la République française et l'ANQ, signé en 2003, des réunions regroupant les élus de ces deux institutions se tiennent annuellement, en alternance au Québec et en France.

CONTEXTE (SUITE)

- La DANRSF est compétente pour les relations que l'ANQ entretient avec la Chambre haute du Parlement français, alors que le Groupe interparlementaire France-Québec coordonne les relations que le Sénat maintient avec les députés québécois.
- L'ANQ reçoit par ailleurs de façon ponctuelle des délégations de sénateurs français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les élus de l'ANQ sur des sujets relevant de leurs compétences.
- La dernière réunion annuelle a eu lieu à Québec, du 20 au 24 mars 2012. Les parlementaires y ont discuté de la gestion forestière et de la formation professionnelle et technique.

THÈMES

- La conservation du patrimoine
- Les créneaux d'excellence ruraux
- La formation professionnelle

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Dans le cadre de visites de terrain et d'entretiens avec des intervenants, s'enquérir de l'expérience française en matière de gestion du patrimoine culturel et naturel.
- Présenter la législation québécoise en matière de conservation du patrimoine et faire état des stratégies développées pour mettre en valeur ce patrimoine, qu'il soit culturel ou naturel.
- Faire connaître, par des rencontres de travail, les enjeux et les défis liés au développement des créneaux d'excellence au Québec, notamment dans le secteur rural.
- Présenter les initiatives québécoises dans la promotion des créneaux d'excellence, notamment via le programme d'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD).

COMMENTAIRES/CONCLUSION

- Les rencontres, visites et entretiens inscrits au programme de cette mission ont permis aux députés de l'ANQ de s'enquérir de l'expérience française et des initiatives intéressantes mises de l'avant par la France dans les domaines à l'étude et de présenter les stratégies originales du Québec en ces matières.
- Dans le cadre des séances de travail et des entretiens qui ont porté sur la conservation du patrimoine, les parlementaires québécois ont esquissé le panorama du patrimoine culturel au Québec. La délégation de l'ANQ a également saisi l'occasion pour faire valoir auprès de leurs homologues les principales stratégies de sauvegarde, de mise en valeur et de transmission du patrimoine culturel et religieux mises en place par le Québec.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- À leur tour, les sénateurs français ont brossé le portrait actuel du patrimoine culturel et naturel en France et ont abordé les différents enjeux et défis en cette matière, notamment en ce qui a trait au financement du patrimoine et au principe de transférabilité des monuments appartenant à l'État aux collectivités territoriales, auquel fait écho la proposition de loi relative à la politique nationale du patrimoine de l'État.
- Les députés québécois ont, en outre, eu l'occasion de s'entretenir avec des représentants du ministère de la Culture de même qu'avec le président de la Fédération patrimoine Environnement, un organisme regroupant les associations qui se consacrent à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine bâti et de l'environnement.
- Lors des échanges engagés au cours des séances de travail consacrées aux créneaux d'excellence ruraux, la délégation québécoise a, d'une part, dressé le portrait des créneaux d'excellence au Québec. D'autre part, elle a présenté à ses homologues français les initiatives mises de l'avant dans le but de soutenir et de promouvoir les créneaux d'excellence québécois.
- Souhaitant élargir la réflexion sur les créneaux d'excellence, les sénateurs français ont, pour leur part, abordé le thème des pôles de compétitivité, en dressant le bilan de la politique industrielle et de son impact sur l'aménagement du territoire et en évoquant les perspectives à long terme du dispositif des pôles de compétitivité. Les parlementaires ont également pu échanger sur la politique française des créneaux d'excellence ruraux, notamment avec des responsables de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) qui a pour mission de coordonner les politiques d'aménagement du territoire de l'État dans une optique de développement durable.
- Dans le cadre d'une rencontre de travail avec des représentants du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), les membres de la délégation ont discuté de la loi française portant sur la sécurisation des parcours professionnels et des récentes réformes relatives à la formation professionnelle qui ont cours en France. Cette rencontre a permis de faire un suivi du thème de la formation professionnelle qui avait été abordé lors de la 7^e réunion de la DANRSF à Québec, en avril 2012.
- Dans la foulée de ces rencontres, les parlementaires se sont rendus à Metz (Lorraine) où ils ont été reçus par le maire afin d'aborder le thème de la protection du patrimoine dans une optique régionale.

**COMMENTAIRES/CONCLUSION
(SUITE)**

- Profitant de son passage à Metz, la délégation québécoise a tenu une rencontre de travail avec des chercheurs du pôle de compétitivité Matéralia. Cette réunion a été l'occasion pour les députés québécois de mieux appréhender les différents aspects de la politique d'innovation et de s'enquérir des mesures instaurées afin de favoriser le développement de la recherche appliquée et son arrimage à la recherche fondamentale, vecteurs essentiels du développement des pôles de compétitivité et des créneaux d'excellence.
- La portion de la mission qui s'est déroulée dans la région de Marseille-Provence a été l'occasion pour les parlementaires québécois de rencontrer des représentants régionaux. Ces derniers ont attiré l'attention des députés sur les initiatives régionales mises de l'avant dans le but de veiller à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel de la région, notamment en mettant en valeur les différents patrimoines, en consolidant le maillage des équipements collectifs et en favorisant l'émergence d'espaces culturels de proximité.
- Par l'étude des thèmes identifiés et dans le cadre de diverses rencontres avec certaines personnalités politiques françaises, la délégation québécoise a approfondi sa connaissance de l'organisation politique et administrative française et a contribué à renforcer la collaboration franco-québécoise en promouvant les expériences novatrices et les particularités du Québec sur des enjeux variés.
- En plus de concourir au renforcement accru des liens qui unissent l'ANQ et le Sénat français, les échanges de vues et d'expériences ont permis aux parlementaires d'établir bon nombre de parallèles entre les défis auxquels les sociétés française et québécoise sont confrontées.

COÛT ESTIMÉ

Total

15 780,41 \$